



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 63

Votants : 75 (dont 12 procurations)

N° 51

OBJET :

**DECHETS MENAGERS
ET ASSIMILES**

**LANCEMENT D'UNE
PROCEDURE DE
DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC
AVEC
NEGOCIATIONS
POUR
L'AMENAGEMENT ET
L'EXPLOITATION DE
L'ISDND DE GAIA EN
GROUPEMENT
D'AUTORITES
CONCEDANTES**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le :

11 DEC. 2019

Publiée ou notifiée

le :

11 DEC. 2019

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la n°34 et à partir de la délibération n°37) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ (à partir de la délibération n°11) - P. SEMET (de la délibération n°1 à la n°38 et à partir de la délibération n°42A/) – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE (jusqu'à la délibération n°38) – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI (à partir de la délibération n°11) – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la n°41 et à partir de la délibération n°44) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET - G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°11) – M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°25) - S. FONTAINE (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°37) – MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR – M. MARIEN - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°37), Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. P. COLAS à J. TERRACOL - B. BAYLAUCQ à JS. LALOY – JY. CHEGUT à P. SEMET - MC. VALLAT à A. DAUPHIN – J. BLETTERY à N. COULANGE (jusqu'à la délibération n°38) – E. VOITELLIER à C. LEPRAT – YJ. BIGNON à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. MALHURET (à partir de la délibération n°11) - B. KAJDAN à JL. GUITARD - JJ. MARMOL à C. GRELET (à partir de la délibération n°26) - S. FONTAINE à MO. COURSOL (à partir de la délibération n°38) - W. PASZKUDZKI à M. MORGAND – JP. SALAT à C. BENOIT (à partir de la délibération n°38) - Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu les statuts du Syndicat d'Etudes et d'Elimination des déchets du Roannais (SEEDR),

Vu la convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes entre Vichy Communauté et le SEEDR approuvée par le Bureau Communautaire lors de la séance du 21 novembre 2019,

Vu l'avis de la Commission consultatives des services publics locaux en date du 29 octobre 2019,

Vu l'avis du Comité technique en date du 18 novembre 2019,

Vu le rapport de présentation des principales caractéristiques de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'ISDND sur le site de Gaïa,

Considérant l'intérêt pour les deux territoires (Vichy Communauté et SEEDR) à mutualiser les moyens de traitements des déchets via un groupement d'autorités concédantes,

Considérant qu'il y a lieu de décider du principe de la gestion par délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'ISDND du site de Gaïa et d'autoriser Monsieur le Président à lancer la procédure et à la mener, à en négocier les conditions au mieux des intérêts de Vichy Communauté et des membres du groupement de commande,

Considérant qu'en application des articles L 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire est invité à délibérer sur le principe de la délégation, au vu des avis du CT et de la CCSPL et d'un rapport de présentation contenant les caractéristiques des prestations,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'approuver le principe de la gestion déléguée par la gestion et l'exploitation de l'ISDND du Site de Gaïa,
- d'approuver le contenu des caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire,
- de lancer une procédure de délégation de service public qui conduira à la désignation d'un exploitant,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à lancer une procédure de délégation de service public, notamment à effectuer les mesures de publicité,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à en négocier les conditions précises avec les différents candidats,
- de lancer la Tranche Optionnelle 1 de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (rédaction du futur contrat de de ses annexes, rédaction de l'AAPC et rédaction du règlement de consultation),

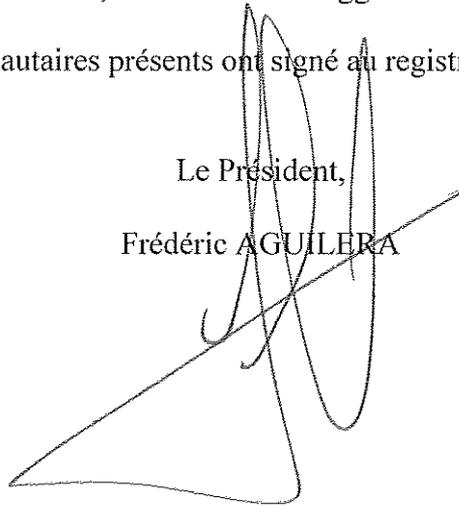
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuve les propositions susvisées,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 5 décembre 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,
Frédéric AGUILERA

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Frédéric AGUILERA'. The signature is highly cursive and loops around the text.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 51 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 DECEMBRE

2019 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - LANCEMENT D'UNE

Objet de l'acte : PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC

NEGOCIATIONS POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE

L'ISDND DE GAIA EN GROUPEMENT D'AUTORITES CONCEDANTES

.....

Date de décision: 05/12/2019

Date de réception de l'accusé 11/12/2019

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 05DEC2019_51

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191205-05DEC2019_51-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 51.pdf (99_DE-003-200071363-20191205-05DEC2019_51-DE-1-1_1.pdf)